



GOLF DE SAINT-GERMAIN

# 61<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 30 AOUT, SAMEDI 31 AOUT et DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2018 : 0/ Elite pour les Dames et 4 pour les Messieurs)  
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française licenciés de la FFGolf, à jour de leurs droits de jeu fédéraux ou aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs 2.4
- Dames 5.4

Le nombre de joueurs sera limité à 72 et de joueuses à 27, la commission sportive du club dispose de 12 wildcards qui seront attribuées en accord avec la Ligue de Paris.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs pour les Dames, les **joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses classés dans les 2500 premiers du WWAGR** puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Licence OR : Le club de Saint-Germain réserve 10% de son champ de joueurs au Licence Or U16 qui ne rentrent via leur place au mérite amateur ou par leur index (7 Messieurs et 3 Dames)

### Forme de jeu :

**Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames:**

**Cut après 36 trous: seront qualifiés 42 messieurs et 15 dames (et les ex-aequo)**

Vendredi 30 août – Tour 1

Samedi 31 août – Tour 2

Dimanche 1er septembre – Tour 3

### Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par écrit accompagnés du numéro de licence et du règlement avant le Vendredi 16 août 2019 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le mardi 20 août 2019.

### Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte ..... .. 100 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de 19 à 25 ans (1994-2000)... .. 50 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de moins de 18 ans (2001 et après) 40 €



Yvelines  
Conseil général



WORLD  
AMATEUR  
GOLF  
RANKING



## Liste de départs :

Les horaires de départs du 1<sup>er</sup> tour seront disponibles le jeudi 29 août à partir de 10h30.

Les horaires de départs du 2<sup>ème</sup> tour seront disponibles le vendredi 30 août à partir de 19h30.

Les horaires de départs du 3<sup>ème</sup> tour seront disponibles le samedi 31 août à partir de 19h30.

Les listes des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

## Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

## Prix :

Le Grand Prix de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Grand Prix de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

## Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut Mid-Amateur Dames,

1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs

## Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, pour la première place tant pour les messieurs que pour les dames. Le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 9, 10 et 11. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

## Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

## Tableau officiel :

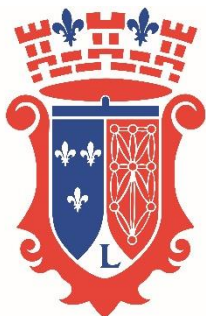
Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

## Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club.
- Arbitre
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club.



GOLF DE SAINT-GERMAIN

## 61<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 30 AOUT, SAMEDI 31 AOUT ET DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019

### Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Licence N°: .....

Index : .....

WAGR :..... Mérite Amateur :.....

Licence OR U16 : OUI NON

Téléphone Portable : .....

Email : .....

### Droit d'inscriptions :

- Joueur(se) adulte..... 100 €
- Joueur(se) de 19 à 25 ans (1994-2000)..... 50 €
- Joueur(se) de moins de 18 ans (2001 et après) 40 €

**A retourner au Golf de Saint-Germain – Route de Poissy – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**  
Tel : 01 39 10 30 30 / Fax : 01 39 10 30 31 / Email : info@golfstg.org  
**Avant le Vendredi 16 Aout 2019.**